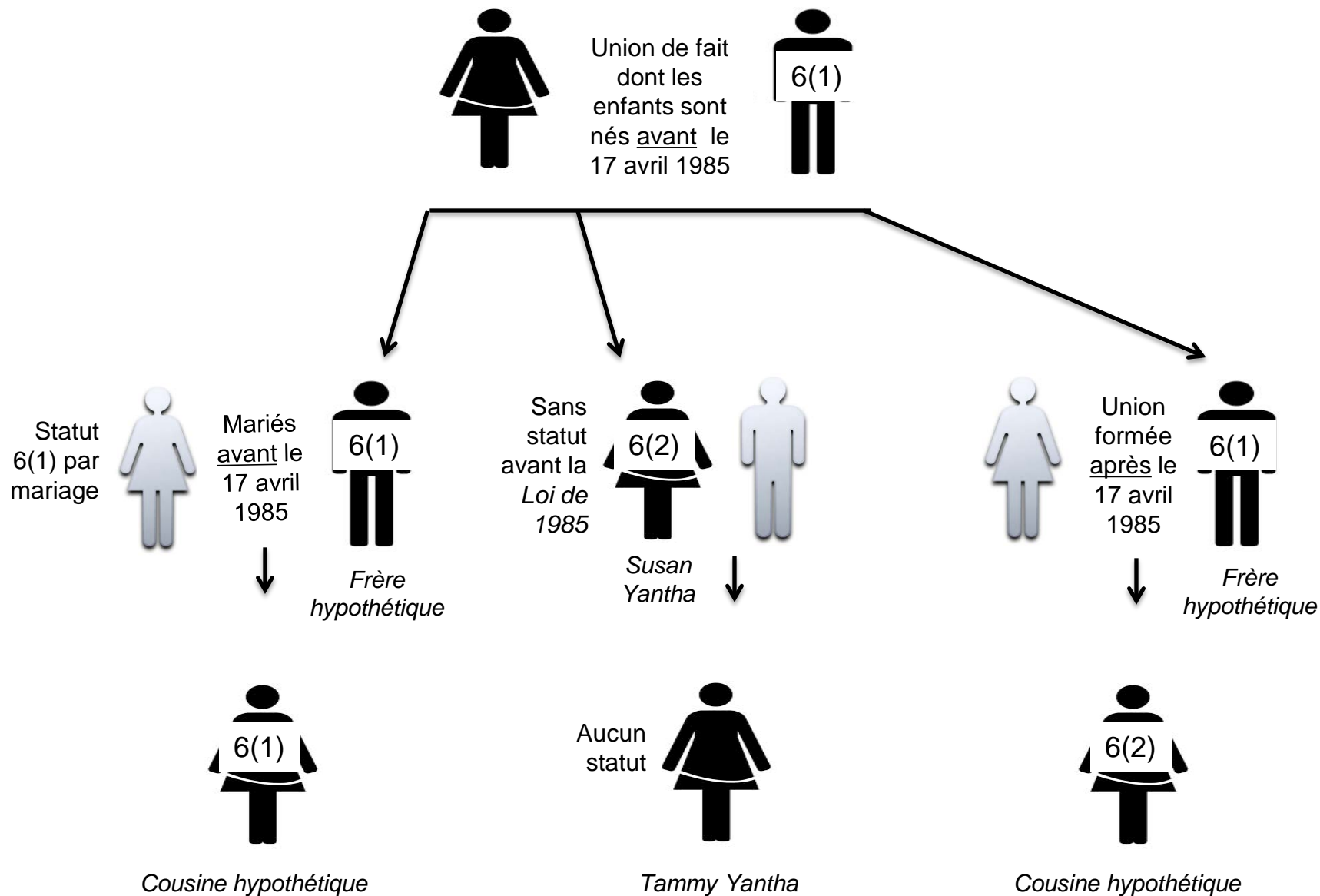


## Transmission du statut en vertu de la *Loi sur les Indiens* depuis 1985

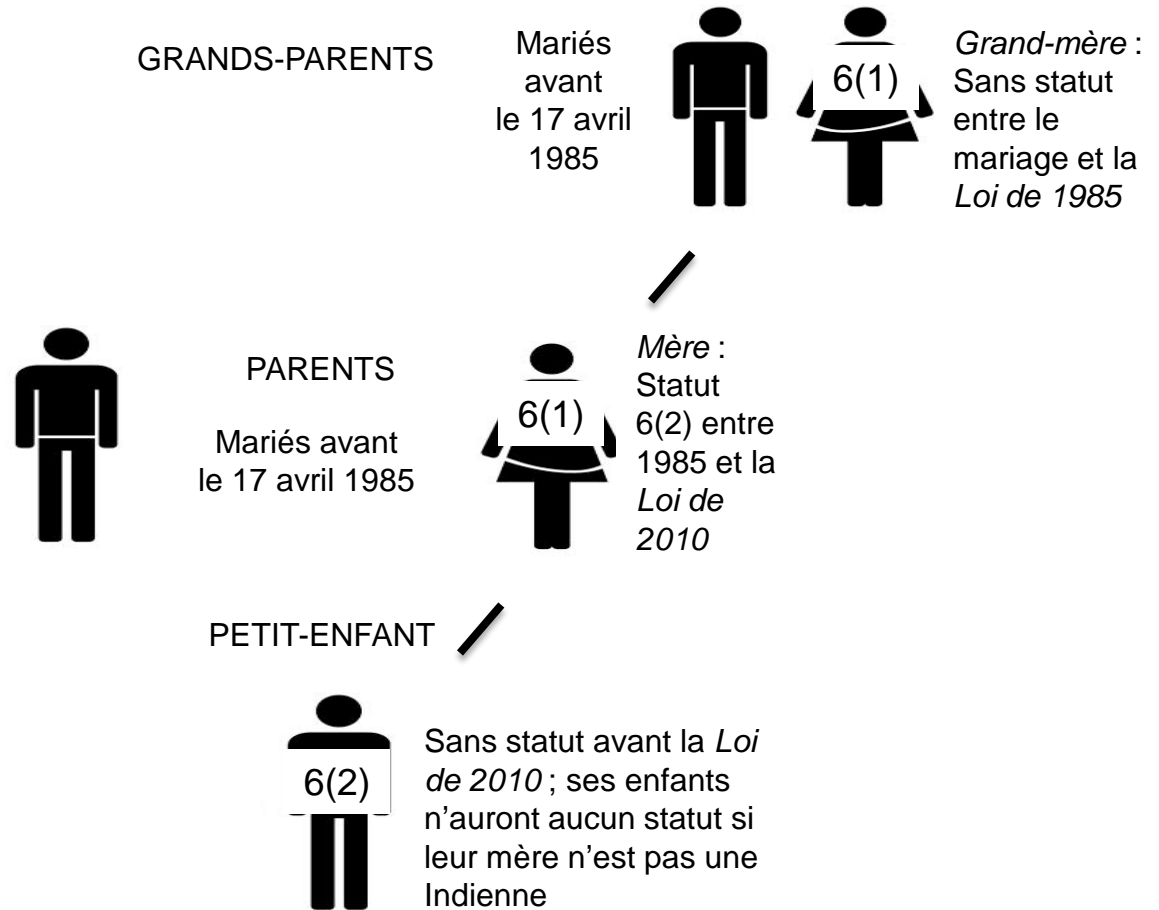
parents 6(1) + 6(1) ↓ enfant 6(1)		parents 6(1) + 6(2) ↓ enfant 6(1)
	parents 6(1) + sans statut ↓ enfant 6(2)	
parents 6(2) + 6(2) ↓ enfant 6(1)		parents 6(2) + sans statut ↓ enfant sans statut

Explication: en vertu du paragraphe 6(1) de la *Loi sur les Indiens*, le statut est toujours transmissible à ses enfants mais sous le paragraphe 6(2), le statut n'est pas transmissible si l'autre parent n'est pas un Indien inscrit.

# Le cas de Susan Yantha comparé à un frère né des mêmes parents



# Le cas de Stéphane Descheneaux dont la grand-mère a marié un non-Indien avant 1985



*Stéphane Descheneaux*

# Le cas du petit-cousin de Stéphane Descheneaux dont le grand-père a marié une non-Indienne avant 1985

